



La Commission célèbre la Journée des droits de l'homme

La communauté des droits de la personne de Winnipeg s'est rassemblée sous la neige le 8 décembre 2016 pour célébrer la Journée des droits de l'homme lors de la remise annuelle des prix des droits de la personne.

Cette remise des prix est organisée en partenariat avec la Commission canadienne des droits de la personne et l'Association manitobaine des droits et libertés depuis plus de 15 ans.

Pour la toute première fois, le Prix du dévouement à la cause des droits de la personne a été décerné à un programme du gouvernement provincial, Tracia's Trust, qui est une stratégie contre la traite de personnes et l'exploitation sexuelle. Le nom du programme est en hommage à Tracia Owen, 14 ans, qui s'est suicidée en 2005 alors qu'elle était prise en charge par les Services à l'enfant et à la famille et qu'elle était prostituée. La stratégie sert à coordonner les services et à prévenir l'exploitation sexuelle. Les noms des anciens lauréats du prix sont affichés sur le site Web de la Commission et comprennent Meet Me at the Bell Tower, PRIDE Winnipeg, la Manitoba League of Persons with Disabilities, le Rainbow Resource Centre et les défenseurs de la cause LGBT, Chris Vogel et Richard North. On s'attend à ce que les candidatures pour les prix de 2017 puissent être déposées à partir du 1er septembre 2017.



Membres de Tracia's Trust lors de la cérémonie de remise des prix des droits de la personne de 2016

Les droits en question

Par Isha Khan – directrice générale et conseillère juridique

En décembre 2017, la Commission décernera le prix inaugural Aaron Berg à un juriste qui a fait avancer les droits de la personne dans la province.



M. Aaron Berg, défenseur de longue date des droits de la personne, a participé activement à la remise en place

de l'ancienne loi sur les droits de la personne au milieu des années 1980 et, plus tard, a été avocat dans de nombreuses causes importantes relatives aux droits de la personne, y compris la cause historique de harcèlement sexuel *Janzen c. Platy Enterprises*.

Le comité des prix rendra publics les critères de ce nouveau prix dans les prochains mois. On espère que ce prix offrira une plus grande occasion de reconnaître le travail des avocats, des étudiants en droit et d'autres juristes qui travaillent sans relâche pour se battre contre la discrimination et pour la justice sociale.

Cette année, la Bourse Sybil-Shack pour la promotion des droits de la personne par la jeunesse a été décernée à Lauren Milne, qui étudie actuellement à la faculté de droit de la University of North Dakota, pour son bénévolat et ses recherches universitaires sur différentes questions relatives aux droits de la personne.

Le nombre de personnes assistant à la remise des prix annuelle croît chaque année, et un nombre record de candidature ont été déposées en 2016.



La Commission crée un plan d'accessibilité avant la date limite

Avec la consultation publique sur les nouvelles normes d'emploi qui aura lieu le 18 janvier 2017, les entreprises porteront de nouveau leur attention sur les obligations des employeurs afin d'assurer l'accessibilité pour tous les Manitobains.

En décembre, le Conseil des commissaires a approuvé un plan d'accessibilité qui donne un aperçu de la manière dont la Commission répondra à la norme de service à la clientèle, qui est la première des cinq normes établies en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et qui s'applique à tous les organismes publics, privés et sans but lucratif.

Le plan identifie les barrières existantes et potentielles (barrières comportementales, qui bloquent la communication et l'échange de renseignements, technologiques, systémiques, et physiques et architecturales) dans la manière dont la Commission fournit des services au public.

La Commission a publié le plan près d'un an avant la date limite et espère qu'il aidera d'autres organismes à reconnaître qu'élaborer un milieu de travail inclusif profite à tout le monde.

Une plainte entraîne des modifications à une politique

La plainte de Mme Jodee Mason alléguant une discrimination fondée sur le sexe et la situation de famille a récemment été résolue sans avoir besoin d'un arbitrage.

La Ville de Steinbach a mis à jour sa politique relative aux aliments et boissons dans les établissements aquatiques pour permettre aux parents et aux gardiens de bébés de nourrir ces derniers au biberon (avec des biberons en plastique) aux abords des piscines. Mis à part pour cette raison, il est interdit au public d'apporter de la nourriture et des boissons dans cette zone pour des raisons de sécurité et de propreté.

« Je suis très contente qu'on ait pu arriver à une résolution qui supprime certaines barrières auxquelles font face les mamans de très jeunes enfants, a commenté la mère de Niverville. Grâce à cette expérience, j'ai appris que le processus des droits de la personne peut mener à un vrai changement systémique. »

« Nous sommes heureux d'avoir pu régler ce problème grâce au bon sens, d'une manière qui respecte les inquiétudes en termes de sécurité et de propreté tout en permettant aux parents de rester aux abords de la piscine quand ils répondent aux besoins de leurs bébés, » ont pour leur part indiqué des représentants de Steinbach.

La Commission offre aux parties l'occasion d'essayer de résoudre les plaintes volontairement jusqu'à trois fois au cours du processus de plainte. À tout moment, les parties peuvent aussi demander une médiation et la Commission fera de son mieux pour faciliter la demande.



**Nous n'enverrons plus Connexions par la poste.
Si vous souhaitez recevoir Connexions par courriel, veuillez
nous l'indiquer à hrc@gov.mb.ca.**